

# Votre opinion compte !



## Votre opinion compte ! - #1 - renforcement de la 1<sup>ère</sup> ligne SM

### Contexte

La CIM Santé publique a adopté le 2 décembre 2021 un protocole visant le renforcement de la première ligne de soins psychologiques dans le cadre de la pandémie COVID-19. Les modalités visant la mise en place de ce protocole sont en cours de discussion à l'échelon national. L'opérationnalisation de ces modalités devra se faire compte tenu des réalités locales.

« Votre opinion compte ! » est une initiative de la Plate-forme Namuroise de concertation en Santé Mentale, du Réseau Santé Kirikou et du Réseau Santé Namur, en collaboration avec RASANAM et le Relais Social Urbain Namurois.

Une première visioconférence s'est tenue ce 26 avril 2021 de 13h30 à 15h30. A cette occasion, il a été présenté les premiers résultats d'un GT de la plateforme. Lors de cet échange avec des partenaires intersectoriels, différentes propositions complémentaires ont été émises par les participants présents. Ce document de travail vise d'une part à synthétiser les propositions émises et d'autre part à éventuellement permettre de relancer les discussions dans d'autres instances.

La collaboration entre les réseaux est une opportunité à saisir pour structurer et faciliter les échanges sur la province de Namur.

## Relevé des propositions émises lors de cette première rencontre.

- Développer des dispositifs de sentinelles (modèle basé sur des relayant pairs permettant une intervention rapide au sein des public cible)
- Mettre en avant le rôle et l'expertise des maisons médicales.
- Mettre à disposition des acteurs de la première ligne un numéro unique dédié à la santé mentale pour faciliter et accompagner les relais.
- Créer des lieux accueils de jour bas seuil et dédiés spécifiquement aux adolescents.
- Créer des dispositifs alternatifs qui touchent spécifiquement le public qui ne fréquentent pas les structures existantes.
- Structurer et renforcer les interventions à domicile dans une logique de réseau.
- Prendre appui sur le réseau des SSM qui se déploient actuellement dans les différents bassins de vie.
- S'assurer que les dispositifs de première ligne puissent relayer vers des services qui peuvent offrir un accompagnement sur la durée.
- Renforcer les équipes existantes qui disposent déjà de la confiance des bénéficiaires en y organisant des permanences régulières de psychologue.
- Créer un site internet pour faire connaître l'offre de services au niveau du soins en santé mentale.
- Soutenir la création d'accompagnements alternatifs et/ou créatifs pour accéder à de nouveaux publics qui s'expriment peu par la parole.
- Soutenir la création et le renforcement de dispositifs dédiés à la famille et aux jeunes enfants (secteur périnatalité)
- Faciliter la prise en charge des troubles psychiques parmi les usagers de drogue.
- Soutenir la présence de travailleur hospitalier dans les services ambulatoires. (fonction de psychologues de liaison)
- Soutenir la mise en œuvre et le développement du SISD au sein de la province pour faciliter les processus de concertation.
- Insister sur l'approche ambulatoire des troubles psychiques dans le cursus de formation initiale des médecins spécialisés.
- Collaborer et former les PEPs (ex-TMS) de l'ONE dans une démarche de détection préventive.
- Améliorer la connaissance des besoins réelles sur le territoire pour éviter de référer aux données épidémiologiques généralistes de l'OMS.
- Créer des synergies avec les aides familiales qui sont en 1° ligne dans les familles.
- Soutenir les accompagnements sociaux dans les équipes et les trajectoires de soin.
- Faciliter et soutenir l'accès et la collaboration avec les médecins spécialisés.
- Soutenir les personnes qui présentent une plainte, mais pas encore de demande précise, dans les lieux de proximité.

- Susciter des campagnes à destination du grand public autour de la promotion de la bonne santé mentale (estime de soi, souci de l'autre, etc. ).
- Prendre appui sur l'expertise de Similes pour sensibiliser les agents actifs dans la première ligne.
- Prendre appui sur l'expertise des personnes dans un parcours de rétablissement (logique de la pairs aidance)
- Soutenir des dispositifs où parent et enfants peuvent être pris en charge de manière simultanée.
- Augmenter les collaborations et la présence dans les MR/MRS
- Renforcer la formation sur tous les aspects de la psychogériatrie.
- Soutenir et amplifier les dispositifs de santé communautaire ancrés sur un territoire précis .
- Soutenir des approches à bas seuil non centré sur une problématique psychique identifiée.
- Faciliter et organiser les transitions entre les accompagnements centrés sur un enfant vers les parents et vice-versa.
- Soutenir l'accès aux soins à partir d'un dispositif mobile (exemple : camionnette aménagée) dans les territoires ruraux ou éloignés des services spécialisés
- S'appuyer sur l'expertise des services d'aide en milieu ouvert (AMO)
- Soutenir des approches plus systémiques dans les accompagnements actuels.
- S'appuyer sur l'expertise des médecins généralistes et des maisons médicales pour développer des approches plus systémiques.
- S'appuyer sur l'expertise des écoles de devoirs et/ou des lieux de rencontre maman-bébé , etc.
- Maintenir et amplifier des lieux pluridisciplinaires à bas seuil ou/et basés sur la gratuité.
- Développer des approches préventives à destination des personnes âgées.

Encore merci aux participants pour leurs contributions.

**Prochaine session**

Lundi 17 mai 2021 de 13h30 à 15h30